

Direction Action Territoriale

Compte-rendu de Commission de quartier

Arènes Romaines – Saint-Martin du Touch - Purpan

Le 15 novembre à 18h

Lieu : Maison de quartier de Saint-Martin du Touch

2 rue René Sentenac, 31300 Toulouse

Participation :

Parité hommes / femmes : 100 personnes environ

Élus présents :

Monsieur Jean-Jacques BOLZAN : Maire de quartier 6.1 Arènes-Romaines, Saint-Martin du Touch, Purpan

Monsieur Emilion ESNAULT : Maire Adjoint en charge de la coordination des politiques de bonne tenue de l'espace public et de la Sécurité-Tranquillité.

Services municipaux présents :

Représentant	Pole territorial ouest
Représentant	Police Municipale
Représentant	Police Nationale
Représentant	CLSPD
Chargé de secteur Ouest	Direction de l'action territoriale
Référent de quartier 6.1	Direction de l'action territoriale

Équipe secteur 6

Maison de la Citoyenneté ouest

1 place Conchita Ramos

05 31 22 93 26


Mon
Quartier
+ Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

Ordre du jour :

1 - Travaux d'aménagement du Pôle Territorial

2 - Point Sécurité - tranquillité publique

3 – Échanges avec la salle

Vous trouverez en complément de ce compte rendu, le diaporama diffusé lors de la séance.

Monsieur BOLZAN remercie les habitants du quartier de leur participation et présente l'ordre du jour.

1 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU POLE TERRITORIAL (cf. diaporama)

Pôle Territorial

Présentation du bilan des petites études, travaux réalisés sur le quartier depuis le début de l'année. Les différents travaux réalisés luttent contre la vitesse, améliore l'accessibilité et favorise le stationnement sur les différents secteurs du quartier.

Echanges :

a) Chemin de Tournefeuille et rue Jeanne Chauvin : Des membres font un inventaire des problèmes de stationnement qui persistent. Le pôle s'engage à apporter une réponse et propose qu'un mail soit adressé à Monsieur BOLZAN pour toutes ces questions, la Direction de l'Action Territoriale fera le lien.

2 – POINT SECURITE – TRANQUILITE PUBLIQUE

Présentation par Monsieur Emilion ESNAULT :

Présentation et tour de table des participants. Les membres du Bureau de quartier ont demandé à placer ce sujet à l'ordre du jour de cette présente réunion. C'est la raison pour laquelle Monsieur Emilion ESNAULT, élu en charge de ce dossier a sollicité la présence de la Direction de la Police Municipale (PM), les représentants de la Police Nationale (PN), et le Conseil local de la prévention et de la sécurité,(CLSPD) afin de rappeler les compétences de chacun et présenter la démarche partenariale dans laquelle ils inscrivent.

Le tableau diaporama propose de commenter les missions de chacun.

Monsieur ESNAULT a d'abord expliqué qu'une politique volontariste est portée par la collectivité depuis le précédent mandat en matière de sécurité, permettant de mettre en œuvre les actions autorisées par la loi. Surveillance de la voie publique, lutte contre les incivilités, préservation de la tranquillité publique, de la propreté et de l'hygiène publique sont ses missions quotidiennes. La sécurité sur Toulouse a été abordée en partenariat avec les partenaires et la collectivité : travailler ensemble pour le mieux vivre ensemble. Des moyens sont déployés pour lutter contre l'insécurité (caméra, caméra 4G) et il est demandé à la Police Municipale de veiller à la sécurité des

habitants sans se limiter au stationnement, à la circulation. Des missions avec la PN (approche partenariale) sont menées et il est développé un maillage pour travailler au plus près des habitants.

Les effectifs de policiers municipaux ont plus que doublé entre 2014 et 2018 ; pour continuer de renforcer leur présence 100 postes supplémentaires vont être créés d'ici 2026. Nous rajoutons des caméras de vidéo protection (20 caméras au départ nous sommes 492 à ce jour, nous en rajouterons 5 autres d'ici la fin du mandat) et nous déploierons des caméras 4 G. Nous déployons beaucoup de moyens pour lutter contre l'insécurité et travaillons ensemble avec les commissaires de division, les chefs de commissariat etc...

1 - Présentation de la Police Nationale :

Création de deux circonscriptions, une sur la rive droite, une sur la rive gauche avec un centre névralgique situé sur Bellefontaine.

Au cœur du territoire, mise en place des GPO (GROUPE DE PARTENARIAT OPERATIONNEL) qui sont à même de renforcer la sécurité communale (2 fois/mois). Ce sont des groupes animés par la PN accompagnés des divers partenaires (PM, bailleurs HLM, responsables territoires scolaires, les MDQ, représentant des associations, toutes les personnes qui sont au contact des citoyens). Le GPO est un outil de diagnostic, de focalisation et de traitement des problématiques.

2 - Présentation de la Police Municipale :

S'agissant de la Police Municipale, sa mission principale consiste à faire respecter les arrêtés pris par le Maire. Les toulousains sont invités à appeler Allo Toulouse au 05.61.222.222 (joignable 7j/7 et 24h/24) pour faire intervenir une équipe si besoin. A noter aussi l'existence d'une brigade équestre.

Organisation : avant 2014 (165 Policiers municipaux avec un service arrêté à 1 h du matin, les Policiers n'étaient pas armés, 21 caméras sur l'ensemble de la ville de Toulouse). A partir de 2014, doublement des effectifs pour arriver à 330 PM, création de la brigade motorisée, de la brigade de nuit et augmentation de caméras. Aujourd'hui 6 unités, les agents patrouillent exclusivement sur leur secteur.

Un constat : beaucoup d'interventions et interpellations à l'aide de la vidéo protection.

3 - Présentation du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance)

Les Cellules Territoriales de prévention et sécurité (CTPS) se réunissent trimestriellement. Ces temps de coordination partenariale permettent d'aborder les actualités et de réaliser un suivi des territoires, en déclinant des actions concrètes.

Instance obligatoire dans les villes de plus de 10 000 habitants, qui permet de faire l'interface avec plusieurs acteurs PM, PN, Bailleurs sociaux, syndicats de copropriété etc...

Est évoqué le dispositif participation citoyenne qui est une démarche citoyenne et qui consiste à associer la population en lien avec la Police Nationale.

Echanges avec la salle

1 – Diverses questions sont posées pour les caméras :

Une caméra a été demandée lors de la balade citoyenne, sur la rue Jeanne Chauvin pour éviter les dépôts sauvages qu'en est-il ? Monsieur BOLZAN indique qu'une caméra 4G (non définitive) sera posée en 2023, nous suivrons l'évolution du site.

Une caméra est demandée au bout de la rue de Purpan (entrée du jardin des arènes romaines) car trafic la nuit, dépôt etc...

Il est précisé que si cette caméra est utile elle sera installée.

La caméra de l'angle de la rue Velasquez que visionne-t-elle ? Pouvez-vous faire des actions ? Le tourné à gauche n'est pas du tout respecté.

Monsieur ESNAULT précise que cette caméra sert au service circulation. Elle permet, en temps réel de modifier/mesurer le temps des feux. Nous travaillons à redéposer en Préfecture toutes les autorisations de ces caméras qui ne servent qu'à la circulation pour qu'elles deviennent un système de vidéo-protection.

2 - Vous évoquez tout à l'heure les problèmes de stationnement rue Dominique Clos avec la pose de potelets, comment vous positionnez vous sur les demandes de PC et projets de construction de nouveaux logements sur cette zone qui est déjà saturée ?

Monsieur BOLZAN rappelle que nous sommes dans une métropole qui accueille 9 000 habitants/an. Certains projets étudiés vont sortir (2, 3 collectifs en bout de la rocade). Il est tout à fait d'accord pour travailler ensemble et propose de se retrouver lors d'un atelier de travail ayant pour thème « *comment on organise la densification du territoire* » avec la cartographie de St Martin et des Arènes Romaines.

3 - Déplacement des jeux place Grimaud : pas de concertation avec les habitants, goudronnage de la place pourquoi ? Cela engendre beaucoup de bruit.

Cette place bénéficiera d'un réaménagement d'ici 2 ans. Un avant-projet sera présenté aux habitants auquel participera Monsieur BOLZAN.

4 - Sur St Martin du Touch : problématique de PV par manque de stationnement : Il est demandé de faire attention aux véhicules avec caducée infirmiers/médecins. Un médecin a déjà été verbalisé suite à une visite chez un particulier « âgé ». Quelles solutions ?

Monsieur BOLZAN se dit prêt à travailler avec les services mais il faut étudier et identifier le manque de stationnement. Il demande que les demandes lui soient adressées par mail.

Monsieur ESNAULT rappelle que tout PV peut être contesté avec explications à l'appui. C'est au ministère public de vérifier et d'argumenter.

5 – Sur St Martin, de plus en plus de signalements de stationnement illicite, des incivilités, des effractions, qu'est-il prévu ? Stationnement et son équité : la doctrine est très claire le stationnement gênant et très gênant doit être verbalisé. Le doublement des effectifs PM dans les secteurs va permettre de répondre aux sollicitations et d'être beaucoup plus réactif. Cependant, il y a actuellement un problème de place en fourrière qui est saturée, un projet annexe de la fourrière est à l'étude.

6 - Par rapport aux gens du voyage (chemin de la Flambère) qu'elles sont les actions menées notamment pour arrêter l'intoxication des fumées noires ?

Monsieur ESNAULT explique que la question des brulages est posée, il reste à trouver des actions de fond qui amène des résultats.

7 - Le Hameau de Fleurance : ce hameau va être déménagé. Il s'agit de lots appartenant aux Chalets qui ne sont pas occupés illégalement. La collectivité travaille sur cette évacuation et accompagne ce public pour le relogement. La Police Nationale précise que chaque fois qu'il y a des intrusions, signalements etc., ils essaient d'intervenir et aide les propriétaires à déposer plainte.

8 - Les gens du voyage : Ils bénéficient d'eau, d'électricité, de poubelles et c'est le contribuable qui paye ?

Effectivement, lorsqu'un campement s'installe on constate qu'ils cassent et se branchent. Cependant la jurisprudence juge illégal le fait de couper l'accès à l'eau et à l'électricité, certains gens du voyage ont porté plainte à l'encontre des Maires.

Les containers sont amenés pour éviter des problèmes d'insalubrité et d'hygiène.

9 - Vitesse du chemin de Tournefeuille : la vitesse ne s'accélère de plus en plus aucun respect de la vitesse zone 30. N'est-il pas judicieux de prolonger cette zone 30 ?

Monsieur BOLZAN précise qu'un avant-projet doit-être redessiné par le pôle en début d'année. Nous réunirons les riverains ultérieurement.

Il est possible d'installer un radar dit « pédagogique » indicateur de vitesse qui permet aux automobilistes de prendre conscience de leur allure dans les zones dangereuses et d'adapter leur vitesse en conséquence. Si des problèmes persistent et sont réels, la collectivité a des éléments concrets et demandent à la Préfecture de déployer un radar à l'endroit souhaité.

10 – Sentiment d'insécurité au niveau du 82, route de Bayonne : toute la nuit des nuisances persistent malgré plusieurs appels à Allô Toulouse, aucune évolution depuis plusieurs années, le 90, route de Bayonne est devenue une zone de non droit très dangereuse (fusillade). Nous subissons, il est difficile de croire que les pouvoirs publics se mobilisent.

Monsieur ESNAULT a déjà été alerté. Un diagnostic est posé, une caméra 4G sera installée dans les prochains mois dans les endroits évoqués.

Problématique fermeture administrative suite nuisances sonores des 2 établissements.

11– Quartier Ancely avec ces 13 hectares d'espaces verts et quelques souterrains, un habitant précise qu'ils sont toujours confrontés par des problèmes d'insécurité. Il note des améliorations et remercie les actions des deux polices PM/PN.

M. ESNAULT indique que même si les interventions semblent être concluantes l'attention reste constante car l'expérience montre que rien n'est jamais acquis et qu'il faut prévenir toute recrudescence de phénomènes.

A 21h30, Monsieur BOLZAN remercie l'ensemble des participants et clôture la séance.